

10- La grammaire aux cycles 2 et 3

1) Les programmes

« Au cycle 2, la langue française constitue l'objet d'apprentissage central. La langue est aussi un outil au service de tous les apprentissages du cycle dans des champs qui ont chacun leur langage. »

Pour cela, les programmes distinguent langage oral, lecture et compréhension de l'écrit, écriture, et étude de la langue.

La grammaire fait partie de **l'étude de la langue** (avec l'orthographe et le lexique).

Les finalités de la grammaire : les apprentissages doivent permettre aux élèves de **mieux comprendre les textes qu'ils lisent et de mieux écrire**. Les connaissances et compétences associées en étude de la langue sont mises en relation avec la lecture, l'écriture, et avec l'expression orale et écrite.

Les connaissances sur la langue se consolident dans des exercices et des situations de lecture et de productions d'écrits.

En écriture, on a besoin de prendre en compte des normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser (lien avec la lecture et l'étude de la langue).

Parmi les 4 compétences travaillées en français, « **comprendre le fonctionnement de la langue** » est un objectif spécifique.

L'étude de la langue doit permettre un aller-retour entre des activités intégrées à la **lecture et l'écriture** et des **activités décrochées** plus spécifiques, dont l'objectif est de mettre en évidence les **régularités** et de commencer à **construire le système de la langue**.

L'organisation des savoirs : il faut un **apprentissage explicite** de la grammaire, clairement délimité dans les emplois du temps. Les programmes de 2015 insistent sur les **croisements entre enseignements**, sur les liens entre lecture, écriture et étude de la langue, et en particulier sur les relations entre les domaines de l'étude de la langue.

Dans l'étude la langue, ses **différents domaines sont mis en relation**, surtout l'orthographe (cycle 3) :

- « Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots » associe la morphologie, la sémantique lexicale et l'orthographe,
- « Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe » associe la morphologie, la syntaxe et l'orthographe,
- « Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographe » associe la morphologie (conjugaison), la syntaxe et la sémantique verbale,
- « Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique » associe la syntaxe et la sémantique de la phrase.

La grammaire de texte apparaît vaguement dans les programmes (mots de liaison, reprises etc). La **grammaire de phrase** est au cœur de l'étude de la langue, constamment **reliée à l'apprentissage de l'orthographe** (cf attendus de fin de cycle).

Les savoirs visés : les programmes insistent sur le fait de mettre en évidence les **régularités du système de la langue**. Cette priorité se traduit par une limitation de la terminologie grammaticale : liste des catégories est limitée (nom, verbe, déterminant (article, possessif, démonstratif), adjectif, pronom, GN), idem pour celle des fonctions (sujet du verbe, complément du verbe, complément de phrase, complément du nom). La morphologie et la sémantique verbales sont plus détaillées. Il est demandé,

surtout au cycle 2, de centrer l'attention des élèves sur la forme de l'énoncé lui-même, privilégier un regard sur la **formation des mots (morphologie)** et sur les **relations entre les mots (syntaxe)**.

Il doit y avoir une progressivité dans les apprentissages entre les cycles 2 et 3.

Appropriation des savoirs au cycle 2 :

- Au CP, on privilégie **l'approche intuitive**. L'accent est mis sur le mot (sens et forme) et sur l'observation de variations.
- Au CE1 et CE2, il faut structurer, faire pratiquer des comparaisons qui débouchent sur des analyses. L'accent est mis sur l'étude systématique du verbe, du nom et du repérage du sujet. L'approche intuitive est encore en place pour d'autres faits de langue, qui seront étudiés au cycle 3 (détermination du nom et les compléments).

Appropriation des savoirs au cycle 3 : la maîtrise de la langue reste un objectif central du cycle 3. Il marque une entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service des activités de compréhension de texte et d'écriture. Dans l'ensemble, les analyses sont plus approfondies en CM qu'en CE, mais c'est en 6^{ème} que se font les approfondissements (on affine la liste des classes grammaticales, on étend la liste des temps du verbe et on découvre des cas d'accord complexes).

Démarches d'enseignement / apprentissage : **observation réfléchie de la langue** -> classer et manipuler les unités linguistiques pour établir des régularités ou des règles. Il faut **manipuler, comparer, classer** -> approche intuitive.

2) Les finalités de l'enseignement de la grammaire

Elle permet **l'amélioration des compétences en lecture-compréhension** et surtout en **production d'écrit** (surtout pour l'orthographe).

Les programmes prescrivent des **activités plus spécifiques dédiées à l'étude de la langue**. Cependant, il ne faut pas faire des cloisonnements entre les différents domaines du français et il faut **marquer les liens entre lecture, écriture et étude de la langue**.

3) Quelle grammaire enseigner ?

La **grammaire scolaire actuelle** hérite de la **grammaire scolaire traditionnelle** (mise en place au XIX^{ème} siècle), et elle a aussi bénéficié, dès les années 1960, des acquis de la linguistique moderne.

La grammaire scolaire traditionnelle : Mise en place au XIX^{ème} siècle « pour apprendre à écrire à tous les petits français ». Elle cherche à prescrire un **bon usage de la langue** et s'inscrit dans une **perspective normative**. L'analyse se fait à travers deux exercices : l'analyse grammaticale (nature et fonction des mots) et l'analyse logique (nature et fonction des propositions).

C'est essentiellement une **grammaire de l'écrit** qui ne parvient pas à rendre compte de la langue orale. Elle s'appuie sur **l'intuition** : par exemple, elle définit les fonctions d'après le sens. Elle utilise des **tests scolaires**, dont certains n'ont pas disparu : le sujet répond aux questions « qui est-ce qui ? » ou « qu'est-ce qui ? ».

La linguistique moderne : Apparue au début du XX^{ème} siècle : étude scientifique de la langue qu'elle cherche à décrire sans visée normative.

A partir des programmes de 1972, la grammaire scolaire a intégré des notions, des termes et des démarches de la linguistique :

- Une **définition et une description formelle** de la phrase composée de groupes. *Ex : L'épicier ouvre sa boutique à sept heures. -> GN + GV + groupe prépositionnel.*
- **L'apport de nouveaux concepts** qui permet une meilleure classification des catégories grammaticales.
- **L'introduction d'opérations linguistiques** qui constituent des outils pour mieux observer la langue en la manipulant.

Ces opérations linguistiques sont des opérations de :

- **Substitution** : permet d'identifier des unités linguistiques comme équivalentes. *Ex : les/des/mes/deux chats dorment. -> appartiennent à la même classe grammaticale.*
- **Déplacement** : vérifier la mobilité des unités linguistiques.
- **Effacement et adjonction** : permettent de révéler le caractère facultatif d'une unité linguistique ou au contraire de montrer la solidarité d'éléments linguistiques.

Il y a actuellement la coexistence de deux modèles différents : traditionnel et linguistique. Cela amène des difficultés quand les deux descriptions de la langue ne coïncident pas. Les programmes de 2015 intègrent majoritairement **l'approche linguistique de la langue**. Par exemple, ils distinguent nettement les compléments de verbe et les compléments de phrase. Ils préconisent la **pratique des 4 opérations linguistiques**.

Grammaire de phrase, grammaire de texte, grammaire du discours :

- Les notions présentées dans les programmes appartiennent à la **grammaire de phrase** -> décrire la phrase et ses constituants.
- **Grammaire de texte** : quand on sort du cadre de la phrase et qu'on veut assurer la cohérence entre les phrases. *Ex : emploi et concordance des temps, reprises pronominales, emploi des connecteurs.*
- **Grammaire du discours** : compréhension du message (oral ou écrit) passe par les conditions d'énonciation (indices dans les énoncés, déictiques, modalités : *cf fiches tome 1, 37 et 38*).

Les grammaires de texte et du discours n'apparaissent pas dans les programmes mais servent pour produire et comprendre des textes. Elles apparaissent dans les domaines lecture et écriture des programmes : « prise de conscience des éléments qui assurent la cohérence du texte ».

4) Comment enseigner la grammaire ?

La démarche déductive ou transmissive : règle -> exercices. Énoncer d'abord la règle, précédée ou suivie d'une phrase qui l'illustre, à donner les éventuelles exceptions, cas particuliers, et à demander aux élèves de l'appliquer dans d'autres phrases choisies exprès pour ça (ce qui garantit que la règle fonctionne). Cette règle s'applique souvent mal ou pas du tout à des énoncés réels.

Limites : cette méthode ne garantit pas que les élèves comprennent réellement la règle -> ils réussissent les exercices types mais n'arrivent pas à mobiliser les savoirs en production orale et écrite ou en lecture. Ne sollicite pas assez leur réflexion et leur compréhension.

Les démarches inductives telles que « l'observation réfléchie de la langue » : recherche, observation -> règle. Construction par l'élève d'un savoir grammatical. Conception plus interactive de l'apprentissage avec une place importante à l'activité de l'élève et aux échanges oraux dans la classe.

Les élèves sont placés individuellement ou collectivement, dans des **situations de découverte et de recherche** s'appuyant sur des situations-problèmes ou des ateliers de résolution de problème. Ils doivent **explicitier** et comparer l'état de leur réflexion. Les **représentations des élèves** et la **connaissance intuitive** qu'ils ont de la langue sont prises en compte. **L'erreur** fait partie de la démarche (illustration d'un état du savoir en cours de construction). La **dimension orale** est fondamentale (croisements des points de vue permet le développement de la réflexion et la mise à distance de logiques inappropriées) -> conflit socio-cognitif.

Le **corpus d'étude** doit être bien choisi et varié (production d'élèves, littérature jeunesse etc). Cependant, les démarches inductives ne négligent pas **l'entraînement** et **l'automatisation** pour l'acquisition des notions. Un temps important doit être consacré aux exercices.

L'enseignant peut donc s'appuyer sur une ou l'autre des démarches selon les objectifs qu'il se fixe. D'ailleurs, les pratiques des enseignants et les manuels empruntent souvent aux deux méthodes : mix des deux méthodes.

Cycle 2 : **approche intuitive** préconisée, surtout au CP. Les élèves découvrent le métalangage grammatical, il faut donc utiliser des termes simples. Il faut commencer à manipuler, classer et faire des activités de compréhension.

Cycle 3 : étude de la langue est **explicite** et **réflexive**.

Les élèves ont du mal à :

- **Mettre à distance leur/la langue**, à observer : passer d'un **usage spontané** à un traitement de la langue en tant **qu'objet d'étude**.
- Passer d'une **appréhension logique** à une **appréhension linguistique du code** (*ex : toute la classes* -> s car beaucoup d'élèves (logique) à logique du code -> repérer le déterminant qui appelle le singulier*). Ils ont du mal à se détacher du sens.